

NATURA 2000 Info VALLÉE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS

Bulletin d'information n°1 - octobre 2010

Communes du site « Vallée de l'Orne et ses affluents » :

BERJOU
BREEL
CAHAN
LA FORET AUVRAY
LE MENIL-HERMEI
LE MENIL-HUBERT-SUR-ORNE
NOTRE-DAME-DU-ROCHER
RABODANGES
SAINT-AUBERT-SUR-ORNE
SAINT-PHILIBERT-SUR-ORNE
SEGRIE-FONTAINE
TAILLEBOIS

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
CLECY
COSSESSEVILLE
FRESNAY-LE-PUCEUX
LE BÔ
LE MESNIL -VILLEMENT
LE VEY
LES ISLES BARDEL
PIERREFITE-EN-CINGLAIS
PONT D'OUILLY
RAPILLY
SAINT-DENIS-DE-MERE
SAINT-OMER
SAINT-REMY-SUR-ORNE

ACTUS !

Un site internet est en cours de construction sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents ».

Vous pouvez dès à présent le consulter à l'adresse : www.valleorneaffluents.n2000.fr

LE JARGON NATURA 2000

Réseau Natura 2000

Réseau écologique européen de sites naturels. Son objectif principal est d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées.

Habitat naturel

Un habitat naturel ou semi naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces) animale(s) ou végétale(s). Il se distingue par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques (sol, relief, climat, végétation...)

Habitat naturel d'intérêt communautaire

Un habitat naturel d'intérêt communautaire (européen) est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable et caractéristique d'une zone géographique.

Pour tout renseignement :

Aurore DUVAL
CPIE des Collines Normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin – 61100 SEGRIE-FONTAINE
02 33 96 69 92 - a.duval@cpie61.fr
www.cpie61.fr

ÉDITORIAL

Les États membres de l'Union européenne s'étaient donnés comme objectif de stopper l'érosion de la biodiversité en 2010 ; nous n'y serons pas parvenus à temps. La biodiversité est un sujet complexe, difficile à saisir. Sur des territoires particulièrement riches, Natura 2000 a vocation à rendre tout un chacun gestionnaire de la biodiversité qui fleurit chez lui au moyen de mesures incitatives et d'une bonne pédagogie. Cette approche basée sur le volontariat est très novatrice.

Le bulletin d'information que vous tenez entre vos mains doit vous apporter périodiquement des clés pour comprendre et participer à ce qui se fait sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents ». La biodiversité mérite d'être bien gérée et entretenue, en l'intégrant à nos pratiques courantes. Le CPIE des Collines normandes, opérateur Natura 2000 désigné par le préfet, est là pour vous accompagner dans vos demandes de subventions.

Christophe QUINTIN
Directeur régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Natura 2000 en quelques chiffres
1706 sites Natura 2000 en France (soit 12 % du territoire métropolitain) et 8 372 communes concernées par Natura 2000 (soit 14 millions d'habitants concernés)

NATURA 2000, UN PROJET DE TERRITOIRE...

Le programme Natura 2000 vise à associer les habitants à la préservation des espèces et milieux naturels devenus rares ou menacés à l'échelle européenne.

L'ensemble des sites Natura 2000 d'Europe forme un réseau de sites désignés pour leur richesse particulière et couvre une surface plus grande que l'Amazonie entière. Cela concerne des millions de gens en France.



Bulletin conçu et édité par :
le CPIE des Collines normandes.
Financé par :
le Ministère de l'Environnement
et l'Union européenne
Directeur de la publication :
Christophe GALLIENNE.
Directrice de la rédaction :
Aurore DUVAL
Mise en page :
Fabien TABUR
Crédits photographiques :
CPIE des Collines normandes



Imprimé sur papier recyclé par :
Dauphin Com Imprim'
14370 MOULT

NATURA 2000

EN VALLÉE DE L'ORNE



Habitants de la vallée de l'Orne, vous vivez au cœur d'un patrimoine naturel exceptionnel. De nombreux visiteurs viennent l'apprécier (grimpeurs sur les rochers de Clécy, kayakiste sur l'Orne ou promeneurs en Suisse normande). Cette biodiversité, que vous côtoyez peut-être sans le savoir, représente un capital commun que nous vous proposons de découvrir.

PLANÈTE CHERCHE

ÉCOSOLUTION :

TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR ENGAGÉ EN M.A.E.T...

Pierre Brisset
agriculteur et maire
de la commune du Vey

La démarche engagée par Natura 2000 est encore difficile à cerner. Comme le confirme Pierre Brisset, agriculteur et maire de la commune du Vey, il y avait une certaine réticence de la part du monde agricole lors de la mise en place du site Natura 2000 sur la vallée de l'Orne. Les réunions de concertation et d'information ont permis une meilleure compréhension du projet.

Depuis 2009, les agriculteurs de la vallée de l'Orne peuvent s'impliquer au travers des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET). Il s'agit d'un contrat agricole d'une durée de 5 ans qui permet d'obtenir une contrepartie financière venant de l'Etat et de l'Europe pour la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

C'est ainsi que Pierre Brisset a engagé une trentaine d'hectares de son exploitation à travers deux mesures de gestion extensive des prairies (limitation ou suppression de la fertilisation). Menant son exploitation de manière raisonnée depuis son installation il y a une vingtaine d'années, les adaptations liées au cahier des charges des MAET n'ont pas été trop contraignantes pour lui. Il surveille le chargement de ses animaux à la parcelle pour éviter le surpâturage, et limite l'apport d'engrais.

Comme le souligne Pierre Brisset, les MAET permettent aussi de valoriser des parcelles en déprise pour limiter l'enfrichement des coteaux. En effet, les parcelles en pente intéressent de moins en moins les agriculteurs et sont laissées à l'abandon.

« J'ai été surpris qu'il n'y ait pas davantage de personnes qui s'engagent en MAET. C'est un atout financier non-négligeable pour entretenir les parcelles. »

A ce jour, 11 agriculteurs se sont portés volontaires sur environ 129 ha dont 14 ha concernent directement des habitats d'intérêt européen. A cela s'ajoutent quelques 700 mètres de haies qui bénéficieront d'un bon entretien.

Ces bons résultats laissent encore de la place pour de nouveaux contrats puisque les surfaces agricoles sur la vallée de l'Orne représentent environ 800 hectares. Une nouvelle campagne de souscription aura lieu au printemps 2011 ; le dépôt des dossiers se réalise au 15 mai lors du dépôt du dossier de déclaration PAC.

« C'est plus sur l'aspect administratif que ça change un peu. Mais ça ne demande pas une charge de travail trop importante » ajoute Pierre Brisset en présentant son cahier d'enregistrement tenu à jour.

ZOOM SUR ... LA LOUTRE



On dit de la loutre qu'elle est opportuniste. Bien qu'elle s'alimente principalement de poissons (50 à 95%), elle ne fait pas la fine bouche et se nourrit souvent des espèces les plus abondantes (chabot, loche franche et occasionnellement écrevisses américaines).

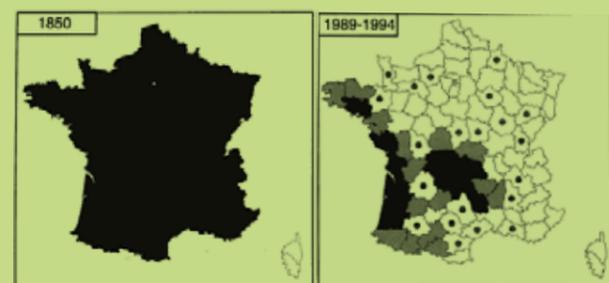


empreintes de loutre

Alors qu'on la croyait disparue de Normandie, la présence de la loutre a été détectée en 2002. Cantonnée initialement à la moyenne vallée de l'Orne, la loutre a pu étendre son territoire : elle occupe maintenant presque tout le cours de l'Orne depuis la ville de Sées jusqu'aux portes de Caen ! L'espèce s'impose même face aux ragondins. Elles ne sont malgré tout pas très nombreuses. Un mâle occupe à lui tout seul environ 40 km de rivière, et il ne tolère pas un seul rival sur son territoire.

Pour assurer la tranquillité dont elle a besoin, la loutre est particulièrement dépendante de la végétation des berges. De plus, les ripisylves (forêt rivulaire) jouent un rôle fondamental dans le maintien de ses ressources alimentaires et lui procurent la majeure partie de ses gîtes. Le programme Natura 2000 ambitionne de maintenir l'intégrité du milieu pour pérenniser la population de la vallée de l'Orne.

LA LOUTRE AUTREFOIS...



La disparition de la loutre est due à la pollution et à la destruction des milieux aquatiques... C'est surtout le piégeage qui l'a décimé (primes de destruction jusqu'en 1940). Aujourd'hui, la loutre réinvestit quelques espaces, quand la qualité des cours d'eau le permet.